

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle tenue le 14 décembre 2020

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du Conseil de Rivière-Ouelle, ce lundi 14 décembre 2020 à 20h00 et à laquelle étaient présents les conseillers : Léo-Paul Thibault, François Chalifour, Yves Martin, Marie Dubois et Doris Gagnon, sous la présidence du maire, Louis-Georges Simard, formant quorum.

Absent : Gilles Martin

Madame Denise Fournier, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Nous procédons à l'enregistrement audio de la présente séance en vue de garantir une fidèle reproduction des débats devant être consignés au procès-verbal.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 20h08.

Madame Denise Fournier mentionne que l'avis de convocation a été notifié, tel que requis par le Code Municipal, à tous les membres du conseil municipal.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Denise Fournier fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget de l'année financière 2021 et du Programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

20-12-35

IL EST PROPOSÉ par madame Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

3. Adoption du Budget de l'année financière 2021 et du Programme Triennal d'Immobilisations 2021-2022-2023

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954, paragraphe 1, du Code municipal, le Conseil municipal doit adopter le budget de l'année financière et y prévoir des revenus au moins équivalents aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE le Conseil doit également adopter un Programme Triennal d'Immobilisations pour les années 2021-2022-2023 ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance des prévisions des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux ;

20-12-36

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Dubois et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le présent Budget de l'année financière 2021 et le Programme Triennal d'Immobilisations pour les années 2021-2022-2023 suivant, soient adoptés et il est décrété ce qui suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET AFFECTATIONS

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 14 décembre 2020

Le Conseil adopte les dépenses de fonctionnement, autres activités financières et affectations suivantes pour l’année financière municipale 2021 :

Dépenses de fonctionnement	2021
Administration générale	464 923 \$
Sécurité publique	252 648 \$
Transports	541 888 \$
Hygiène du milieu	456 968 \$
Aménagement, Urbanisme et Développement	200 682 \$
Loisirs et culture	200 318 \$
Frais de financement	66 244 \$
Total des dépenses de fonctionnement	2 183 671 \$
Autres Activités financières	
Remboursement en capital de la dette à long terme	193 103 \$
Affectations et appropriations	
Activités d’investissement	28 600 \$
Appropriation du surplus non affecté	(35 540) \$
Total des dépenses de fonctionnement, des autres activités financières et des affectations	2 369 834 \$

Et le Conseil prévoit les revenus suivants :

Revenus	2021
Taxes sur la valeur foncière	
Taxe foncière – Générale	1 346 214 \$
Taxe foncière – Aqueduc et égout	35 960 \$
Taxe foncière – Enrochement	45 735 \$
Sous-total des taxes sur la valeur foncière	1 427 909 \$
Taxes sur une autre base	
Taxes de services et dettes – Aqueduc et égout	354 975 \$
Taxes de services – Collecte des matières résiduelles	132 145 \$
Taxes de services – Vidange des fosses septiques	25 785 \$
Taxes de services – Cours d’eau	12 815 \$
Sous-total des taxes sur une autre base	525 720 \$
Compensations, transferts et autres revenus	
Compensation tenant lieu de taxes	57 434 \$
Transferts	252 024 \$
Services rendus, impositions des droits, amendes et pénalités et autres revenus	106 747 \$
Sous-total compensations, transferts et autres revenus	416 205 \$
Total des Revenus	2 369 834 \$

Que le Conseil adopte le Programme Triennal d’Immobilisations pour les années 2021-2022-2023 en y présentant les projets suivants :

Année	Activités	Montant estimé
2021	Transport	833 600 \$
	Sécurité publique	10 000 \$
	Loisirs et Culture	363 000 \$
	Total	1 206 600 \$

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 14 décembre 2020

2022	Transport	415 000 \$
2023	Transport	165 000 \$
	Culture	330 000 \$
	Total	495 000 \$

ADOPTÉ

4. Période de questions

5. Levée de l’assemblée

20-12-37

IL EST PROPOSÉ par monsieur Léo-Paul Thibault et résolu à l’unanimité des membres présents que la séance soit levée à 20h25.

ADOPTÉ

Louis-Georges Simard
Maire

Denise Fournier
Directrice générale et secrétaire-trésorière